

CHRYSO®Color G

DESCRIPTIF

Les colorants **CHRYSO®Color G** sont des oxydes métalliques synthétiques sous forme de granulés. Ils sont insolubles dans l'eau, les alcalis et les acides dilués. Ils sont résistants aux UVs et aux intempéries. Ils sont compatibles avec les liants à base de chaux et de ciment.

CHRYSO®Color G présente la particularité de posséder une surface spécifique jusqu'à 10 fois supérieure à celle du ciment. Ce qui lui confère un excellent pouvoir colorant. La gamme CHRYSO®Color G se décline sur les catégories A et /ou B relatives à la norme EN 12878.

BÉNÉFICES

- Dosage simplifié par machine
- Conditionnement en bigbag
- Absence de poussières
- Possède une bonne tenue aux UVs et aux intempéries

DOMAINES D'APPLICATION

- BPE
- Bétons colorés
- Préfabrication

INFORMATIONS INDICATIVES

Nature du produit	Granulé
Durée de vie	36 mois

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Ce produit satisfait aux exigences réglementaires du marquage CE. La déclaration correspondante est disponible sur notre site Internet.
- Ce produit est conforme à la norme CE - EN 12878.

MODE D'EMPLOI

Informations normatives et réglementaires :

La norme EN 12878 indique que seuls les pigments de catégorie B sont autorisés dans la réalisation de béton armé. Pour les bétons non armés, la catégorie A comme la catégorie B peuvent convenir.

Dans le cas de mélange de pigment A et B, c'est la catégorie A qui prévaut. Ainsi pour obtenir un mélange adapté au béton armé, seuls des pigments B peuvent être utilisés.

Conditionnement :

- Big bag de 1000 kg
- Sac de 25kg
- Autre conditionnement : sur demande

Dosage :

Les dosages sont exprimés en % de la masse de ciment/chaux.
 Intensité de teinte faible : 0,5% à 2%
 Intensité de teinte moyenne : 2% à 4%
 Intensité de teinte forte : 4% à 6%

Pour toutes indications supplémentaires, nous consulter.

Mise en oeuvre :

Pour une bonne répartition des colorants dans le béton ou mortier, introduire de préférence les colorants CHRYSO®Color G avec les granulats ou le sable.

Pré-malaxer, puis introduire le ciment ou la chaux, les adjuvants et l'eau de gâchage.

Plusieurs paramètres peuvent impacter la teinte, il est recommandé de faire des essais préalables. La couleur du ciment, des fillers et des éléments fins du sable (d'un diamètre inférieur à 0,2 mm) est déterminante pour la teinte finale.

Après calage de la teinte, toutes les proportions de matières premières doivent être strictement respectées.

Aux jeunes âges, les bétons et mortiers colorés doivent être stockés sous abri.

Informations supplémentaires

CHRYSO® Color G

Cas des pigments de catégorie B :

- Teneur en ions chlorures $\leq 0,10\%$
- Matières solubles $\leq 0,5\%$

Tableau des densités apparentes (selon DIN EN ISO 787-11 : 1995) et Perte par calcination à 1000°C (en %) :

	Jaune – Ocre	Rouge – Brun	Noir	Blanc	Vert
Densité apparente	0,4 - 0,9	1,0 – 1,4	0,3 – 1,3	0,9 - 1,3	1,3-1,7
PPC	12-15%	2-6%	3-99%	2-5%	2-4%

PRÉCAUTIONS

- La durée de vie s'applique uniquement au produit stocké dans son emballage d'origine.
- Stocker dans des conditionnements hermétiquement fermés.
- Stocker dans un endroit tempéré.
- Stocker à l'abri de l'humidité et des intempéries.

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.